métropole

LE MAGAZINE #93

MARS 2021

angersloiremetropole.fr

L'enjeu des biodéchets

angers loire métropole
communauté urbaine

EDITO

La transition écologique, priorité transversale

La crise sanitaire inédite que nous subissons depuis un an maintenant nous incite à la prudence et à l'humilité. Mais elle ne doit en aucun cas nous condamner à l'immobilisme et à l'inaction.

Le budget primitif 2021 que les élus d'Angers Loire Métropole ont voté à la quasi-unanimité début mars témoigne de la volonté de notre Communauté urbaine d'aller de l'avant, d'être actrice de nos communes et de notre territoire, malgré les difficultés et les incertitudes.

Ce budget est à la fois réaliste et ambitieux. Réaliste, car, sans augmentation des taux de fiscalité (comme c'est le cas depuis 2014), il s'appuie sur des fondamentaux financiers solides qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Ambitieux, car le niveau d'investissement (205 millions d'euros) reste élevé afin que nous puissions continuer à structurer et à dynamiser notre territoire.

Ce budget traduit bien le volontarisme qui est le nôtre, notamment en matière de transition écologique.

La transition écologique, qui est au cœur de nos préoccupations depuis plusieurs années, c'est la priorité de notre mandat. Elle irrigue désormais l'ensemble de nos politiques locales parce qu'elle est le socle sur lequel notre société va s'appuyer dans les décennies à venir.

Ainsi, dans le budget primitif 2021 de notre collectivité, 72 % des dépenses d'investissement, soit 147 millions d'euros, seront consacrés à la transition écologique cette année.

Au même titre que le territoire intelligent, qui lui sert d'accélérateur, la transition écologique est une priorité transversale qu'il nous faut absolument prendre en compte. Elle concerne aussi bien la construction des lignes B et C du tramway à Angers et la rénovation énergétique des logements que la production de biogaz et la prévention des déchets.

Aujourd'hui, nous faisons des choix pragmatiques et concrets pour préparer le territoire que nous léguerons aux prochaines générations, loin des discours idéologiques et des postures politiques de ceux qui considèrent l'écologie comme un fonds de commerce électoral.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

03 I Actu
- Le centre de congrès d'Angers transformé en salle de cours I 3
- Food'Angers se découvre en avril I 4
- En transition, une association face au défi du réchauffement climatique I 5
- Assises de la transition écologique : un vote citoyen cet été I 5
- Budget : 72 % de l'investissement consacrés à la transition écologique I 6

08 I Le point
Les biodéchets, futur enjeu du tri

LE POINT MÉTROPOLE

Les biodéchets, futur enjeu du tri

Un tiers de notre poubelle de cuisine pourrait être composté. Pour encourager ce tri des biodéchets, Angers Loire Métropole va accélérer sa distribution de composteurs gratuits. C'est la nouvelle étape de la lutte contre l'afflux de déchets.

Pour en maîtriser les flux, maintenant, le prochain enjeu en matière de tri et de prévention des déchets pourrait naturellement parvenir à maîtriser les flux. « Il nous obligera à équiper en fonctions pour dire inciter à recycler leurs biodéchets », rappelle le vice-président en charge des déchets, Jean-Louis Demois. Pour encourager chacun à s'y mettre, Angers Loire Métropole prenant la décision, au printemps 2020, de distribuer gratuitement des composteurs et à s'équiper pour cela sur dix-neuf communes, de l'agglomération qui assurent depuis leur ramassage et leur distribution auprès des citoyens qui en font la demande. "Nous en avons distribué près de 2000 depuis un an et allons accélérer le cadence", précise Jean-Louis Demois. Les communes n'y mettent les unes après les autres. Les dernières à entre engagées sont Montreuil-Juigné, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Brissac, Rives-du-Loir-en-Anjou. Sauvetère-sur-Marne, Mûrs-Érigné, Saint-Jean-de-Linières commencent en avril à La Cité des associations, boulevard du Doyenné, au centre Jean-Vilar à la Baumette ou encore dans les mêlés mairies du Lac-de-Maine et de Monplaisir", précise encore le vice-président. Ces composteurs individuels viendront s'ajouter à deux, déjà en place, en pied d'immeuble, sur 265 sites dans l'agglomération. "Ils ne sont pas pleins, mais n'ont pas moins. Chaque semaine, une personne produit un kg de déchets biodégradables. Cela revient à dire que le tiers de notre poubelle d'ordures ménagères est compostable. C'est le meilleur recyclage qui soit puisqu'il vaut de redonner la matière à la terre", incite Jean-Louis Demois. Cet effort de tri supplémentaire au profit des biodéchets devient impérative. Malgré la hausse constante de la population, Angers Loire Métropole parvient à maîtriser le flux des déchets; mais leur volume stagne depuis cinq ans. Or, l'objectif inscrit loin de la faire fonctionne, à raison d'1 % par an si l'on s'en tient au contrat signé en avril 2019 avec l'agence de la Transition écologique, l'ademe.

"Une personne génère un kilo de biodéchets par semaine."

500 kg par an et par habitant

"Notre agglomération continue de produire l'équivalent de 500 kg de déchets par an et par habitant, détaille encore le vice-président. D'ici à 2030, nous voulons que ce volume tombe à 460 kg par an et par habitant. Il faut garder à l'esprit que tout ce qui n'est pas trié va en incinération ou en enfouissement et cela représente encore 60% de nos déchets."

Ou cité du tri (emballages, verre, papier...), les gestes semblent acquis. Si le confinement et le télétravail ont modifié les habitudes de consommation, celles-ci n'ont pour autant pas modifié la qualité ni l'effort de tri des ménages.

"Petit bémol avec les masques que nous retrouvons en nombre dans les bacs de collecte sélective, alerte la direction environnement-déchets d'Angers Loire Métropole. Idem pour les lingettes et les mouchoirs en papier, alors que la seule destination pour ces déchets reste bien la poubelle des ordures ménagères. Et nous commençons à nous y trouver décentrage de pots de yaourts dans les bacs de tri. Ils peuvent y être jetés, tout comme les pots de compote ou crèmes dessert, à la condition qu'ils soient vides. Nul besoin de les laver !" ■

angersloiremetropole.fr

12 I Communes
- Mûrs-Érigné : "Du crayonné à la couleur directe", l'expo BD événement I 12
- Avrillé : consommer angevin avec "Brancher local" I 13
- Saint-Jean-de-Linières (Saint-Léger -de-Linières) : le relooking de meubles séduit le public I 14

14 I Communes rencontre
SOS Amitié, plus que jamais utile

15 I À l'affiche
L'Afrique en films

Votre magazine *Métropole* est imprimé sur un papier 100 % recyclé.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C113866

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/ médias :** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef :** Nathalie Maire. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Jennifer Semet. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion :** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 11495-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 69 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2021 **ISSN :** 1772-8347.

THIERRY BONNET

Le 8 février, des étudiants de l'école supérieure d'agro-développement international d'Angers (Istom) reprenaient les cours en présentiel dans la salle Grand-Angle du centre de congrès Jean-Monnier.

Le centre de congrès d'Angers transformé en salle de cours

Depuis le 8 février, le centre de congrès d'Angers propose ses salles, désertées, aux écoles supérieures et universités pour leur permettre de faire revenir leurs étudiants, par petits groupes, sur les bancs.

Le directeur intérimaire de l'école supérieure d'agro-développement international d'Angers (Istom), Thierry Peleau*, n'a pas mis longtemps à réagir aux recommandations ministérielles de début février concernant le souhaitable retour des "premières années" sur les bancs de leurs écoles ou universités respectives, lorsque c'était possible. *"Il est venu nous voir pour nous demander si on avait de la place ; d'où l'idée d'ouvrir le centre de congrès, largement sous-utilisé dans ce contexte de crise sanitaire"*, explique Mathilde Favre d'Anne, l'élue en charge du Rayonnement et du Tourisme. *"Notre école, construite en 2018 sur le campus de Belle-Beille, a beau être neuve, moderne ; notre amphithéâtre ne nous permet pas d'accueillir tout le monde puisque les directives autorisent à les remplir à 50 % seulement*, précise Thierry Peleau. *En nous ouvrant ses portes, et notamment l'une de ses plus grandes salles, le centre de congrès a permis à quatre de nos cinq promotions de revenir en cours par groupes restreints. Pour les premières années, cela revenait presque à faire leur vraie rentrée."*

Ce lundi 8 février, le bonheur et les sourires sont lisibles à travers les masques. *"Je les vois pour la première fois en vrai"*, témoignait alors Daniel Kalnin, enseignant-chercheur à l'Istom. Les jours suivants et jusqu'au 15 mars, c'était au tour des autres "promos" de suivre leur cours en présentiel.

"Bien entendu, cette proposition de transformer les salles du centre de congrès en salles de cours vaut pour toutes les écoles supérieures et universités qui en auraient besoin et ceci, tant que l'activité du centre sera au ralenti. L'Université catholique de l'Ouest (UCO) y pense pour l'organisation des examens en mai, de la même manière que l'école des Arts-et-Métiers aura peut-être recours au parc des expositions pour organiser des conférences", ajoute Benoit Pilet, vice-président en charge de l'Enseignement supérieur.

Le centre de congrès dispose encore de salles disponibles pouvant accueillir de 60 à 130 étudiants en attendant que congrès et spectacles puissent à nouveau s'y tenir. ■

** Après 12 ans à la direction de l'Istom, Éric Ducoudray a cédé la direction intérimaire à Thierry Peleau, en l'attente du nouveau directeur. Il s'agit de Marc Pouly, directeur du centre d'enseignement supérieur industriel CESI de Saint-Nazaire.*

Food'Angers se découvre en avril

Food'Angers, l'opération d'Angers Loire Métropole dédiée au vin et à la gastronomie, et plus largement à l'alimentation, s'adapte et prend l'air. Du 17 au 25 avril, une soixantaine d'animations emmèneront le visiteur à la rencontre des producteurs dans les champs, les vergers et les vignobles. Cette édition "randonnable" sera l'occasion pour petits et grands de savourer des yeux le paysage angevin et la richesse de sa biodiversité.

Il sera par exemple possible de découvrir le chenin et les oiseaux du Domaine Belargus, un verger de pommiers à Sainte-Gemmes-sur-Loire, de suivre la randonnée "Trottinettes gourmandes" jusqu'au quai de la Noë et son marché dominical à Bouchemaine, d'enfourcher un vélo gravel dans les coteaux de Savennières ou de partir à la découverte des plantes sauvages de l'étang Saint-Nicolas à Angers ou dans les Basses Vallées angevines. Le marché de la place Leclerc, à Angers, accueillera aussi l'événement, les 17 et 24 avril, pour présenter les acteurs du projet alimentaire territorial mis en œuvre par Angers Loire Métropole. Des conférences gourmandes à visée philosophique, historique, musicale et littéraire, organisées en petites jauges dans le cloître Saint-Jean notamment, compléteront le programme. À noter également une série d'animations à la Maison de l'environnement du lac de Maine à Angers. Food'Angers mobilise moult partenaires parmi lesquels le Collège culinaire de France, la fédération des vins Angers-Saumur, le marché d'intérêt national (MIN), l'association Vigne en ville, le Campus de la gastronomie, des commerçants angevins, etc. ■

foodangers.fr

Les "Mystères de la forêt" à Terra Botanica

Le parc du végétal Terra Botanica réserve de belles nouveautés pour cette 12e édition. Dès le 3 avril, il sera en effet possible de se hisser à la cime des arbres pour tout apprendre des "Mystères de la forêt", avec vue sur les Basses Vallées angevines, et d'évoluer en hauteur, via passerelles, filets et autres cabanes. Les moins aventureux pourront suivre un parcours pédagogique au sol, conté par des géants. À ces 1500 m² s'ajoutera une serre aux papillons agrandie, plus lumineuse et agrémentée de plus de cinquante nouvelles plantes botaniques. L'autre surprise se situera du côté du potager avec de nouvelles variétés de courges, tomates et autres piments.

terrabotanica.fr

Quelle gestion des digues de la Loire et de ses affluents ?

En 2018, la gestion des digues, et plus largement la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, est passée dans le giron d'Angers Loire Métropole. Mesurant les travaux d'ampleur à engager sur ces grands aménagements, et les enjeux financiers qui en découleront (100 millions d'euros prévus sur la grande digue de l'Authion, par exemple), la collectivité tient à anticiper cette échéance et à sécuriser la question du financement. L'enjeu est de taille : *"Dans le périmètre de l'agglomération, les digues de la Loire et de ses affluents s'étendent sur 25 km. Elles se situent notamment sur la grande levée de la Loire prolongée par celle de Belle-Poule, mais aussi sur le Petit Louet et Vernusson,* explique le président Christophe Béchu. *Plus de 50 000 habitants et plus de 6 000 entreprises sont directement concernés. Et si dégâts il devait y avoir, ils se chiffreraient à un milliard d'euros. Or, à ce jour, le volume des travaux prévu sur la digue de l'Authion, gérée par l'État, ne nous permet pas d'envisager une reprise en gestion à l'horizon 2024 de manière sereine,* ajoute le président. *Les travaux réalisés jusqu'alors ne sont pas conformes aux engagements inscrits par l'État dans le Plan Loire IV."* Dans le cadre d'un partenariat ligérien qui inclut les intercommunalités des départements du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, Angers Loire Métropole a signé une motion en vue d'obtenir des garanties auprès de l'État. *"Cette démarche s'appuie sur un esprit solidaire puisque des intercommunalités voisines, de plus petite taille que la nôtre, vont devoir gérer des travaux sur des digues importantes. Exemple avec Saumur mais aussi Loire-Layon-Aubance qui compte 30 km de digues",* précise encore Christophe Béchu.

EN BREF

Déchèteries

HORAIRES PRINTEMPS-ÉTÉ

Le 1er avril, les déchèteries (excepté la déchèterie-recyclerie Emmaüs à Saint-Léger-de-Linières) adoptent leurs nouveaux horaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h ; et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Festival

ANGERS GEEK FEST REPORTÉ À SEPTEMBRE

La deuxième édition d'Angers Geek Fest, programmée début avril, est reportée aux 11 et 12 septembre, au parc des expositions, sur le thème "Magie et sorcellerie".

En transition, une association face au défi du réchauffement climatique

Pour accompagner la mise en œuvre de ses Assises de la transition écologique, Angers Loire Métropole a mobilisé, entre autres partenaires, “En transition”. Créée voici près de trois ans, l’association s’est faite remarquer par la publication de son guide *Demain… en poche*. L’ouvrage recense 350 initiatives sur le territoire qui ont toutes pour dénominateur commun de lutter contre le réchauffement climatique. *“Même si tout reste fragile, les transitions sociétale et environnementale sont déjà une réalité, que cela soit dans la manière de se nourrir, de se déplacer, de se divertir, d’habiter… Ce guide était surtout l’occasion de valoriser l’existant, de créer du lien entre les différents acteurs et de rappeler les enjeux de ce grand défi qui s’offre à nous,* explique le président, Mickaël Poiroux. *Aujourd’hui, il faut changer d’échelle en accompagnant les bonnes idées dans une approche plus globale, c’est toute la raison d’être de notre association qui développe aussi un volet accompagnement et formation.”*

THIERRY BONNET

Le président d’En transition, Mickaël Poiroux, ici aux côtés d’Édwige Brelier, bénévole, et de Mériem Ben Chamakh, coordinatrice (au milieu).

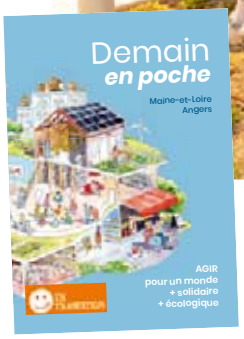

Ateliers à Bouchemaine et Avrillé

Autant de raisons pour lesquelles elle a été sollicitée pour animer ateliers et groupes de réflexion constitués d’élus, d’associations, de citoyens, à Bouchemaine et à Avrillé notamment. *“Les Assises sont l’occasion d’innover et d’accélérer ce que beaucoup – élus et citoyens – avaient déjà en tête. Ce travail débouchera sur des cahiers de contributions. De nouvelles initiatives, exploratoires, y seront proposées dans tous les domaines”*, poursuit le président.

Quant aux projets de l’association, le contexte sanitaire les a légèrement retardés. *“En 2020, nous avons remporté l’appel à projets porté par la Région et l’Ademe avec notre idée d’ambassadeurs de la transition écologique à l’Université d’Angers et à l’Université catholique de l’Ouest. Cela se fera à la rentrée prochaine”*, espère Mickaël Poiroux. ■

en-transition.org

Assises de la transition écologique : un vote citoyen cet été

La première étape des Assises de la transition écologique est close depuis le 26 mars. Lancée fin octobre, elle a permis de mobiliser les citoyens. Plusieurs centaines ont fait part de leurs idées sur la plateforme Écrivons Angers et 140 autres planchent au sein d’ateliers. Cette participation donne lieu, en parallèle, à l’élaboration de cahiers de contributions par groupes (habitants, élus, associations), dans les communes et les quartiers d’Angers. D’ici à fin juin, l’ensemble des propositions sera analysé et classé par thème : produire et travailler, consommer, se déplacer, se nourrir, se loger, vivre en bonne santé et s’épanouir. Une fois priorisées, celles-ci donneront lieu, du 1er juillet à fin août, à une phase de vote citoyen. À l’appui d’une enveloppe T, diffusée dans les magazines *Métropole* et *Vivre à Angers*, les citoyens pourront choisir les actions qui leur semblent les plus utiles à la transition écologique. C’est sur la base des résultats de ce vote que les élus d’Angers Loire Métropole s’engageront, en octobre, à mettre en œuvre les actions prioritaires d’ici à la fin du mandat, en 2026. ■

agir face à l’enjeu TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Budget : 72 % de l'investis consacrés à la transition é

Sur le milliard d'euros investi d'ici à 2026 par la communauté urbaine, 205 millions d'euros le seront dès cette année, dont 147 millions d'euros au bénéfice direct de la transition écologique.

"Tous les ans, en février, nous devons faire des prévisions budgétaires à trois ans. Elles n'ont jamais été aussi difficiles à tenir, tant cette année est ultra spéciale. Il nous faut cependant donner des perspectives. C'est ce dont nous avons le plus besoin."
En ouvrant le débat d'orientations budgétaires, le 8 février dernier, le président Christophe Béchu donnait le ton au budget 2021. Un mois plus tard, celui-ci était acté *"et il y a toutes les raisons d'en être satisfait puisque, malgré la crise sanitaire qui entraîne des coûts de fonctionnement en hausse et une baisse de nos recettes de l'ordre de 6 millions d'euros, nos prévisions budgétaires se caractérisent par un niveau record de l'investissement d'ici à 2026."* Ceci, avec la garantie *"qu'aucune hausse d'impôt n'interviendra ni pour les ménages, ni pour les entreprises"*.
Un milliard d'euros sera en effet engagé d'ici à la fin du mandat. À titre comparatif, 700 millions d'euros l'ont été entre 2014 et 2020.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

93,6 millions d'euros seront investis pour améliorer le bilan carbone des transports (chantier des lignes de tramway, déploiement des bus au gaz naturel…)

205 millions d'euros investis en 2021

Pour cette seule année 2021, le niveau de cet investissement s'élèvera à 205 millions d'euros, sachant que la moitié sera autofinancée. En parallèle, la collectivité aura recours à *"un emprunt optimisé"* sans mettre en danger ses capacités à rembourser *(lire l'interview ci-contre)*. En 2021, le niveau élevé des investissements s'explique notamment par la poursuite du chantier des lignes de tramway (97,4 millions d'euros), mais aussi par le renouvellement urbain à l'œuvre dans le parc d'habitat social à Belle-Beille et Monplaisir à Angers (4,7 millions d'euros), l'aménagement des zones d'activités communautaires (11,9 millions d'euros), la voirie et les eaux pluviales (16,4 millions d'euros), le déploiement du territoire intelligent (12,7 millions d'euros), les constructions scolaires (7 millions d'euros)… *"Avec ce budget, nous réussissons également à tenir le cap que nous nous sommes fixé en matière de transition écologique. 147 millions y seront ainsi directement consacrés, soit 72 % de l'investissement"*, poursuit le président. ■

La transition écologique, priorité transversale

Mis bout à bout, les investissements destinés à lutter contre le réchauffement climatique représenteront 72 % des 205 millions d'euros investis cette année par Angers Loire Métropole. Cette priorité transversale concernera les transports (tramway, achat de bus au gaz naturel…), le déploiement des réseaux de chaleur (3 millions d'euros), l'installation d'un nouvel éclairage public (6 millions d'euros), la mise en œuvre du plan Vélo, le développement des boucles vertes, la rénovation énergétique des logements, le renouvellement des réseaux d'eau (16,3 millions d'euros), les déchets (5 millions d'euros)…

sement cologique

71 millions d'euros

Le montant de l'épargne brute

En baisse par rapport à 2020 (effet Covid notamment), ce montant enregistre toutefois une amélioration nette depuis 2014. L'épargne s'élevait alors à 42 millions d'euros.

– 10 %

La baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Cette baisse concernera dès cette année 16 communes situées en 2e et 3e couronnes de l'agglomération ; Angers et les communes de la 1re couronne bénéficieront d'une très légère baisse de 0,2 %.

1 milliard d'euros

Le montant des investissements jusqu'en 2026

En 2021, 205 millions d'euros seront investis pour financer notamment les lignes B et C du tramway (97,4 millions d'euros), le territoire intelligent (12,7 millions d'euros), la gestion des déchets (7 millions d'euros), les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (20 millions d'euros), les constructions scolaires (7 millions d'euros)… En comparaison, 700 millions d'euros ont été investis entre 2014 et 2020.

0 %

Fiscalité ménage

Angers Loire Métropole confirme qu'aucune augmentation des taux d'imposition n'interviendra d'ici à 2026, comme c'est déjà le cas depuis 2014.

+ 1,74 %

Le prix de l'eau

Après une hausse de 1,9 % en 2020, le prix de l'eau augmentera en moyenne de + 1,5 % entre 2020 et 2026. C'est un peu moins que pour la période 2014-2020. L'eau de l'agglomération reste parmi les moins chères du Grand Ouest.

INTERVIEW

THIERRY BONNET

François Gernigon

vice-président en charge des Finances

Le budget 2021 vient d'être adopté. Comment le qualifieriez-vous ?

Il porte une volonté forte de faire face à la crise sanitaire dont les effets financiers se font sentir cette année surtout. Nos prévisions budgétaires sont d'autant plus volontaristes qu'elles prennent en compte les conséquences liées au Covid-19. Durant le premier confinement, les entreprises ont baissé le rideau, le réseau de transports en commun a été déserté…, ce sont autant de recettes en moins pour la collectivité qui avait pris la précaution d'épargner 5 millions d'euros l'an dernier. Cette enveloppe va permettre d'amortir, entre autres, les conséquences de la crise qui, à l'échelle de notre collectivité, se traduisent par une hausse des dépenses de fonctionnement et une baisse des recettes.

Pourtant, 205 millions d'euros seront investis dès cette année. Comment l'expliquez-vous ?

En prenant la responsabilité de la vice-présidence aux Finances, j'ai pu constater à quel point la situation financière de notre collectivité était saine. Tous les ratios d'équilibre financier sont dans le vert.
En 2021, nous serons en mesure de financer nos projets à hauteur de 100 millions d'euros avec nos ressources propres. Notre communauté urbaine peut avoir recours à l'emprunt sereinement pour booster ses projets et soutenir l'économie locale. L'endettement ne doit pas faire peur. Notre collectivité a la capacité de faire face au remboursement de ses annuités et peut garantir, à tout moment, un niveau de capacité de désendettement inférieure à dix ans.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été simplifiée. De quoi s'agit-il ?

En 2014, il existait autant de taux d'enlèvement des ordures ménagères que de communes. Nous les avons regroupés en quatre zones. Aujourd'hui, nous passons à trois zones qui correspondent à un niveau de services et au nombre de collectes. Cette baisse de 10 % concerne 16 communes de la deuxième et de la troisième couronnes. Elle est calculée selon différents facteurs comme le nombre d'habitants ou encore la valeur locative. Angers et la première couronne bénéficient aussi d'une très légère baisse de 0,2 %.

Les biodéchets, futur enjeu du tri

Un tiers de notre poubelle de cuisine pourrait être composté. Pour encourager ce tri des biodéchets, Angers Loire Métropole va accélérer sa distribution de composteurs gratuits. C'est la nouvelle étape de la lutte contre l'afflux de déchets.

Pour en maîtriser les flux, incessants, le prochain enjeu en matière de tri et de prévention des déchets passera notamment par le compostage. *"En 2023, la loi nous obligera à équiper les familles pour les inciter à recycler leurs biodéchets"*, rappelle le vice-président en charge des Déchets, Jean-Louis Demois. Pour encourager chacun à s'y mettre, Angers Loire Métropole prenait la décision, au printemps 2020, de distribuer gratuitement des composteurs en s'appuyant pour cela sur dix-neuf communes de l'agglomération qui assurent leur stockage et leur distribution auprès des citoyens qui en font la demande. *"Nous en avons distribué près de 2000 depuis un an et allons accélérer la cadence,* poursuit l'élu. *Toutes les communes s'y mettent les unes après les autres. Les dernières à s'être engagées sont Montreuil-Juigné, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Briollay, Rives-du-Loir-en-Anjou (Soucelles et Villevêque) ou encore Angers où les premières distributions commenceront en avril à La Cité des associations, boulevard du Doyenné, au centre Jean-Vilar à la Roseraie ou encore dans les relais mairies du Lac-de-Maine et de Monplaisir"*, précise encore le vice-président. Ces composteurs individuels s'ajouteront à ceux, déjà en place, en pied d'immeuble (265 sites dans l'agglomération, au profit de 15000 foyers) et aux composteurs collectifs installés à Angers. L'enjeu n'est pas mince. *"Chaque semaine, une personne produit un kilo de déchets biodégradables. Cela revient à dire que le tiers de notre poubelle d'ordures ménagères est compostable. C'est le meilleur recyclage qui soit puisqu'il s'agit de redonner la matière à la terre"*, insiste Jean-Louis Demois. Cet effort de tri supplémentaire au profit des biodéchets devient incontournable. Malgré la hausse constante de sa population, Angers Loire Métropole parvient à maintenir le flux des déchets, mais leur volume stagne depuis cinq ans. Or, l'objectif reste bien de le faire fondre, à raison d'1% par an si l'on s'en tient au contrat signé en avril 2019 avec l'agence de la transition écologique, l'Ademe.

> *"Une personne génère un kilo de biodéchets par semaine."*

500 kg par an et par habitant

"Notre agglomération continue de produire l'équivalent de 500 kg de déchets par an et par habitant, détaille encore le vice-président. *D'ici à 2030, nous voulons que ce volume tombe à 482 kg par an et par habitant. Il faut garder à l'esprit que tout ce qui n'est pas valorisé part à l'incinération ou à l'enfouissement et cela représente encore 60% de nos déchets."*

Du côté du tri (emballages, verre, papier…), les gestes semblent acquis. Si le confinement et le télétravail ont modifié les habitudes de consommation, celles-ci n'ont pour autant entaché ni la qualité ni l'effort de tri des ménages. *"Petit bémol avec les masques que nous retrouvons en nombre dans les bacs de collecte sélective*, alerte la direction Environnement-Déchets d'Angers Loire Métropole. *Idem pour les lingettes et les mouchoirs en papier, alors que la seule destination pour ces déchets reste bien la poubelle des ordures ménagères. À l'inverse, on s'étonne de ne pas trouver davantage de pots de yaourts dans les bacs de tri. Ils peuvent y être jetés, tout comme les pots de compote ou crèmes dessert, à la condition qu'ils soient vides. Nul besoin de les laver !"* ■

angersloiremetropole.fr

PHILIPPE NOISETTE

THIERRY BONNET

Depuis cinq ans, le volume de déchets de toute nature stagne dans l'agglomération, où un habitant en produit encore 500 kg par an. Pour mieux prévenir le poids des ordures ménagères, l'accent va être porté sur le compostage des biodéchets. Pour cela, Angers Loire Métropole distribue gratuitement des composteurs aux ménages qui en font la demande.

Les vrais et les faux amis du tri

** Après usage, ces déchets contiennent encore du marc de café alors que les recycleurs reprennent uniquement les emballages vides.*

Les biodéchets

Nos ordures ménagères résiduelles contiennent 30 % de déchets compostables.

angersloiremetropole.fr (rubrique "Vers le zéro déchet").

QUESTIONS / RÉPONSES

- **Les emballages doivent-ils être lavés ?**
  Les emballages ne doivent pas être lavés mais uniquement vidés de leur contenu.
- **Peut-on emboîter les emballages pour gagner de la place dans le bac de tri ?**
  Pour faciliter la séparation des matériaux au centre de tri, il est recommandé de ne pas emboîter les déchets.

La répartition des flux de déchets collectés

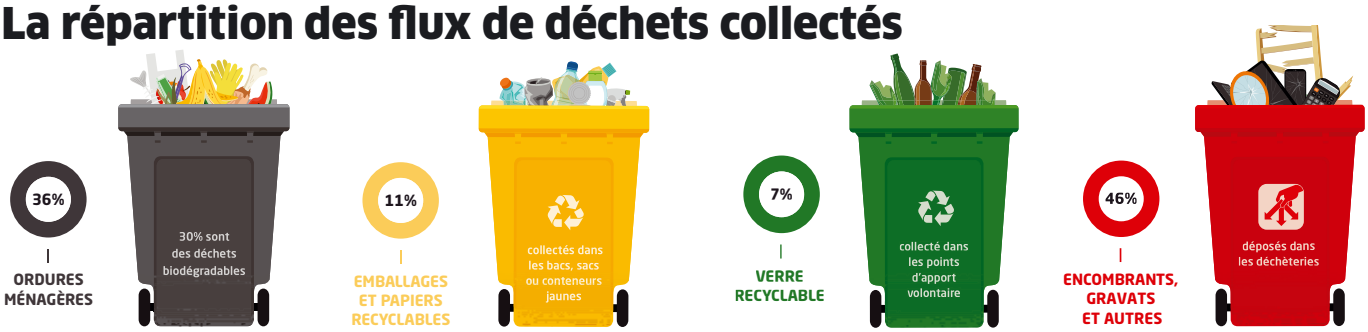

496
kg, le volume de déchets produit chaque année par un seul habitant, soit 1,4 kg par jour, sachant que 60 % de ce volume – 300 kg par an et par habitant – ne sont pas recyclés.

30 %
la moyenne des ordures ménagères qui peut être compostée (coquilles d'œufs, marc de café, épluchures, papier essuie-tout, petits branchages…).

2 000
composteurs distribués gratuitement, depuis avril 2020, aux habitants de l'agglomération qui en ont fait la demande. De nouvelles distributions ont ou vont commencer à Montreuil-Juigné, Briollay, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers… Inscriptions à Infos Déchets au 02 41 04 50 00 ou sur dechets@angersloiremetropole.fr

TRI ET +

L'appli dédiée à la gestion des déchets est disponible dans sa nouvelle version. Gratuite, elle permet une mise à jour instantanée des reports de collecte, notamment les jours fériés. La prise en compte des systèmes d'exploitation récents a été optimisée et les flux de données harmonisés avec l'appli Vivre à Angers.

Le nouveau centre de tri bientôt opérationnel

Les travaux n'ont pas pris de retard sur le chantier du futur centre de tri, situé en lieu et place de l'unité Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. En août, les premiers tonnages, issus des collectes sélectives opérées dans la quasi-totalité du département (excepté le Choletais et les Mauges), y seront pris en charge pour de premiers essais avant une montée en puissance progressive de l'équipement.
Confié pour sa conception, sa construction, son exploitation et sa maintenance à la société Derichebourg environnement, le site emploiera à terme une cinquantaine de personnes. À l'intérieur du bâtiment, la chaîne de tri sera en partie automatisée pour faire un premier tri par grandes familles de matières: journaux, aluminium, carton, plastique, etc. À terme, 30 000 t pourront y être traitées, soit l'équivalent de la collecte de 600 000 habitants dont ceux de l'agglomération et des territoires voisins réunis au sein de la SPL Anjou TriValor (Angers Loire Métropole, Sivert Est-Anjou, Sictom Loire-Béconnais, le Sisto et Anjou Bleu Communauté).
Pour mieux comprendre la seconde vie des déchets recyclables, le nouveau centre de tri pourra se visiter à travers un parcours ludique et pédagogique dès l'année prochaine. ■

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Jean-Louis Demois
vice-président en charge des Déchets

La population ne cesse d'augmenter dans l'agglomération, mais le volume global des déchets stagne. Est-ce satisfaisant ?
Hélas, non. Il faut s'imaginer ce que représentent les déchets que nous produisons tous, chaque jour, à l'échelle d'une agglomération de 300 000 habitants: c'est un flux incessant. Les déchèteries en récupèrent la moitié, c'est énorme. Beaucoup de nos déchets rejoignent les filières de recyclage et celles de l'économie circulaire, mais il ne faut pas oublier que 60 % sont encore incinérés ou enfouis. Même si les efforts de tri ont été importants ces dernières années grâce à l'engagement citoyen des habitants, il est évident que nous allons devoir encore collectivement marquer l'effort et trouver des solutions pour infléchir ce gisement global.

Sur quels leviers allez-vous agir ?
Nous voulons favoriser le recyclage des biodéchets. Depuis le printemps 2020, Angers Loire Métropole distribue des composteurs aux familles, gratuitement et sur simple demande. Nous allons amplifier ces distributions dès ce mois d'avril. Le compostage assure un retour direct à la terre d'un tiers de nos ordures ménagères résiduelles. C'est beaucoup, sans parler du gaspillage alimentaire qui représente encore près de 30 kg par an et par habitant, et contre lequel nous allons lutter dans le cadre de notre Projet alimentaire territorial.

La prévention des déchets ne reste-t-elle pas la meilleure solution ?
Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas en effet. À l'automne prochain, nous allons mener campagne autour du zéro déchet. Les habitudes de consommation seront au cœur de nos messages et des actions que nous proposerons aux habitants. ■

PHILIPPE NOISETTE

Le collectionneur Éric Boutier et le bibliothécaire Thierry Dupont sont à l'origine de cette exposition rare, visible jusque fin avril, à la médiathèque Jean-Carmet.

Mûrs-Érigné

"Du crayonné à la couleur directe", l'expo BD événement

Les expositions sont trop rares pour s'en priver lorsqu'elles existent. Jusque fin avril, la médiathèque de Mûrs-Érigné fait exception en ouvrant une large fenêtre sur la bande-dessinée. Soixante-dix auteurs y sont à l'honneur à travers 90 planches, des originales pour la plupart. Intitulée "Du crayonné à la couleur directe, 70 ans de bandes-dessinées", cette expo est née *"en réaction à l'annulation du dernier festival Angers BD"*, comme l'explique son "papa", Éric Boutier. L'homme n'est pas un inconnu. Membre de l'association Angers BD, il a aussi œuvré comme libraire BD, à Angers, pendant dix ans. Cette expo, le public la doit aussi à Thierry Dupont, l'infatigable bibliothécaire de Jean-Carmet. *"Nos médiathèques sont les derniers lieux de culture ouverts. Cela aurait été dommage de se priver de cette expo, à un moment où la bande-dessinée n'a jamais été aussi talentueuse et florissante dans notre pays"*, assure-t-il. Le public, curieux, ne s'y trompe pas. Outre les scolaires, bienvenus, *"nous voyons aussi venir des Angevins et les demandes sont nombreuses pour les visites commentées du samedi"*, précise-t-il, heureux de dévoiler les planches issues de prêts gracieux et de collections privées. *"Pendant ces visites, j'explique comment se construit une bande-dessinée et tout le travail que cela nécessite"*, indique à son tour Éric Boutier. Sur place, la découverte est découpée *"en bonnes et belles tranches"* : la BD historique, les BD anciennes, les planches originales en couleur directe, les illustrations de bande-dessinée jeunesse… Les auteurs du cru à succès y occupent une belle place comme Étienne Davodeau avec son *Chien qui louche*, mais aussi Pascal Rabaté et Marc-Antoine Mathieu. Sans oublier des signatures locales comme Gérard Berthelot, Loïc Jambart, Érik Juszezak, Benoit du Peloux, Olivier Supiot… *"Nous n'espérons qu'une chose, c'est qu'en quittant l'expo, vous dévalisiez dare-dare les librairies pour vous plonger dans ces livres de BD, toutes affaires cessantes !"*, prie, convaincant, Thierry Dupont. ■

murs-erigne.fr / 02 41 57 82 11.

Murs-Érigné

Le festival chauffera en été

Le festival "Ça chauffe en hiver", qui fait le bonheur du jeune public et des familles depuis treize ans, au centre culturel Jean-Carmet, a fait le choix de reporter son édition 2021 du 12 au 18 juillet. Une vingtaine de compagnies membres du collectif S.A.A.S (structures artistes associés solidaires) sera sur scène pour présenter le meilleur du spectacle vivant avec du théâtre, de la musique et des lectures. festival-chauffe.fr

EN BREF

Déchèteries

ATELIERS DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Les ateliers dédiés au broyage des végétaux reviennent dans les déchèteries : le 6 avril, au centre de l'Ardoiserie, à Saint-Barthélemy-d'Anjou ; le 7 avril, à la déchèterie Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières ; le 8 avril, aux Brunelleries, à Bouchemaine ; le 14 avril, au Petit-Guichard, à Saint-Sylvain-d'Anjou et le 16 avril, au Haut-Coudray, à Montreuil-Juigné. Prévoir remorque ou sacs pour repartir avec du broyat (gratuit). De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Loire-Authion

TRAVAUX SUR LA LEVÉE

Des travaux de renforcement de la digue sont prévus par l'État entre La Daguenière et La Bohalle, du 8 avril à juin. La route départementale sera coupée à toute circulation entre la rue du Val-d'Authion et la rue Cendreuse. Une déviation sera mise en place.

Avrillé

Consommer angevin avec “Brancher local”

Sous la pluie froide de février, Josiane est l’une des premières clientes à arriver à L’Adezière, à Avrillé, pour récupérer sa commande. Dans son panier, poireaux, poitrine fumée, poisson, fruits… Elle, qui ne consomme qu’en circuit court, est ravie de pouvoir commander en ligne directement auprès des 35 producteurs locaux associés à l’aventure “Brancher local”. Lancée au sortir du premier confinement, en juin 2020, l’entreprise de Ludovic Le Mener et Anne-Lise Gaudon gère la mise en ligne des produits, la logistique des commandes et la distribution de 60 à 70 paniers chaque semaine. *“Les producteurs décident des produits proposés, fixent leurs tarifs et nous reversent 15 % de leur chiffre d’affaires,* explique Ludovic Le Mener. *Côté client, l’abonnement coûte 2 euros par mois et il faut y ajouter un euro à chaque commande.”* En plein développement, l’entreprise, qui propose déjà des ventes spéciales et organise des animations, aimerait aujourd’hui élargir son panel de produits, alimentaires et autres, et s’implanter en entreprise pour y distribuer les paniers aux salariés. ■

brancherlocal.fr

PHILIPPE NOISETTE

Créé au sortir du premier confinement, le site Brancher local permet d’acheter des produits de saison, en circuit court, auprès de trente-cinq producteurs locaux.

Saint-Jean-de-Linières (Saint-Léger-de-Linières)

Le relooking de meubles séduit le public

PHILIPPE NOISETTE

Laurence et François Oger ont ouvert les portes de leur entreprise à l’occasion de la dernière opération *Made in Angers*.

Installée dans son grand local de Saint-Jean-de-Linières, l’entreprise Les Reflets du temps, spécialisée dans le relooking de meubles, figurait, comme une centaine d’autres, au programme de la dernière opération *Made in Angers*. Une activité toujours dans l’air du temps que François Oger, ébéniste, a repéré dès 2006 au moment de créer sa société. *“Nous sommes fidèles à* Made in Angers *depuis cinq ans pour y présenter notre savoir-faire et aussi avec l’idée de le transmettre,* précise son épouse, Laurence, qui a rejoint l’aventure entrepreneuriale en 2017. *Nous accueillons en moyenne près de 150 personnes. Elles peuvent découvrir le showroom et l’atelier de finitions. Beaucoup s’intéressent aux stages que nous proposons”,* précise-t-elle.
“*Par groupe de quatre personnes, sur une ou plusieurs demi-journées, nous les aidons à rénover ou à personnaliser leurs meubles,* indiquent les deux professionnels. *Nous fournissons le matériel et leur enseignons les techniques adaptées à leur projet, afin d’obtenir une belle patine, une finition craquelée ou un effet métallisé, par exemple.”* De la porte de placard à un meuble complet de salle à manger, il n’est pas rare que les ébénistes en herbe y prennent goût et se lancent dans des projets ambitieux. ■

lesrefletsdutemps.fr

SOS Amitié, plus que jamais utile

Ils sont une petite quarantaine, dans le département, à se relayer, jour et nuit, 365 jours par an, pour *"compagnonner"* avec les gens qui souffrent. Soixante ans que l'écoute de SOS Amitié, reconnue d'utilité publique, permet de prévenir les risques de suicide et aide à préserver la santé mentale, de *"desserrer les peurs et les angoisses"*, d'écouter, sans jugement, les maux de la société qui évolue. *"En avril dernier, au plus fort du confinement, les appels ont explosé de +40%*, témoigne le président du poste Angers-Saumur, Philippe Pareige. *La crise sanitaire a inévitablement des répercussions."* À ce jour, l'association peut répondre à 15000 appels par an (700000 sur le plan national). S'y ajoutent les messages déposés sur la boite mail et les discussions en direct, par chat, possibles de 13h à 3h du matin sur sos-amitie.com.

PHILIPPE NOISETTE

"Le confinement et la crise sanitaire ont des répercussions inévitablement", témoigne le président de SOS Amitié, aujourd'hui à la recherche de nouveaux écoutants.

Une écoute inconditionnelle

L'association a besoin d'écoutants: femmes ou hommes, bénévoles, disponibles de quatre à cinq heures par semaine, volontaires et aptes à donner de leur empathie et de leur bienveillance à l'écoute de "l'autre". Chez SOS Amitié, l'écoute est inconditionnelle: peu importe les opinions, le sexe, la confession religieuse, l'âge, la condition sociale… *"Les écoutants se relayent dans un lieu central à Angers, facile d'accès et anonyme,* poursuit Philippe Pareige. *D'ailleurs, l'anonymat est notre règle d'or. De l'appelant ou de l'écoutant, aucun ne peut savoir qui est qui, c'est la base."* Pour intégrer l'association, le parcours requiert réflexion et échanges. *"Entre la première prise de contact et le démarrage à l'écoute, il peut s'écouler près d'un an,* renchérit le président. *Un temps nécessaire à l'engagement. La personne intéressée est d'abord reçue par des membres de l'association, puis par un psychologue. Ensuite, commence une session de formation théorique d'une cinquantaine d'heures, animée par des sociologues, psychologues, universitaires, médecins… La seconde session, plus pratique, est supervisée par nos bénévoles aguerris et permet de percevoir la réalité de notre écoute. L'ensemble de la formation s'échelonne sur quatre mois environ."*

DR

Les jeunes aussi

"Chez SOS Amitié, nous attachons une très grande importance à la qualité de l'écoute." Marie-Madeleine Verdier peut en témoigner. Aujourd'hui directrice du poste d'Angers, elle a aussi assuré la présidence de l'association pendant six ans. *"Nous ne sommes pas en capacité de donner des conseils à la personne qui souffre, mais notre écoute doit, en revanche, permettre de valider sa souffrance, car la parole libère. L'objectif d'un écoutant, c'est d'apaiser l'appelant pour l'amener à trouver ses propres ressources*, précise-t-elle. *Les plus jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à nous contacter, ont besoin de l'écoute attentive d'un adulte qui ne soit ni leur mère, ni leur père, ni leur prof…"*

Si l'écoutant opère seul, au centre d'écoute, *"nos bénévoles ne le sont jamais par ailleurs. Chacun peut s'appuyer sur son parrain et est invité à partager, chaque mois, ses expériences au sein de groupes d'échanges. Et puis, tous les bénévoles pourraient nous parler de ce contre-don, de ce que l'écoute leur apporte à eux aussi, et c'est très important"*, conclut Philippe Pareige. ■

Numéro d'appel 02 41 86 98 98 ou 09 72 39 40 50 (appel non surtaxé).

Pour devenir écoutant

Les personnes volontaires pour devenir écoutants sont invitées à envoyer leur candidature à sos-amitie-angers@orange.fr. Contacts: 06 84 36 45 09 ou 06 79 23 31 85.

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

L'AFRIQUE EN FILMS

GRAPHISME: LAURENCE VASLIN

Crise sanitaire oblige, le festival Cinémas d'Afrique change de formule pour sa 18e édition, du 6 au 10 avril. Si les dates initiales ont été conservées, le programme est obligé de faire fi des habituels temps festifs et des projections. *"Les cinémas restent pour le moment fermés et il est impossible de faire venir les réalisateurs et acteurs africains,* regrette Myriam de Montard, co-directrice du festival. *Malgré cela, nous avons souhaité maintenir l'événement en proposant au public de se mettre dans la peau d'un programmateur."* Pour cela, cinq séances présentant neuf longs, moyens et courts-métrages seront accessibles en ligne, sur inscription. L'idée est de créer, par visioconférences, des petits groupes de discussions autour des œuvres projetées, en compagnie de personnes ressources africaines (cinéaste, anthropologue, journaliste…). Les films retenus seront annoncés le 10 avril puis diffusés en salle, dès que les cinémas pouront rouvrir.*"Le festival se poursuivra donc tout au long de l'année et s'arrêtera également dans les écoles, collèges et lycées du département lors des séances jeune public "*, ajoute la co-directrice. **Renseignements et inscription sur cinemasdafrique.asso.fr**

Nouveauté 2021

Les Mystères de la Forêt

Terra Botanica

Les jardins extraordinaires - Angers

Angers Anjou Val de Loire